

## **Programme ALTER**

### **Une alternative d'apprentissage personnalisée**

Le programme ALTER offre aux étudiant·es de l'Année propédeutique santé (APS) en Modules complémentaires santé (MCS) à La Source une alternative d'apprentissage en tenant compte de leurs ressources et compétences. Il leur permet :

- d'apprendre à leur propre rythme
- d'apprendre à partir de sources variées
- de renforcer leur autonomie d'apprentissage
- de démontrer leurs acquis
- de répondre aux exigences de la formation Modules complémentaires Santé.

### **En quoi consiste le programme ?**

L'étudiant·e admis·e dans le programme ALTER sont libérés de l'obligation d'assister à certains cours de 4 des 6 modules de l'année propédeutique santé :

- APS 2 - Activités de la vie quotidienne
- APS 4 - Relation et communication avec les usagers
- APS 5 - Travailler en équipe, collaborer
- APS 6 - Préparation au Bachelor

L'étudiant·e est accompagné·e par le·la responsable de module via des séminaires dédiés au groupe ALTER, assurant un suivi personnalisé.

La présence en cours reste obligatoire pour les modules « APS 1 - Observation clinique » et « APS 3 - Prévention et sécurité ».

### **Capacités travaillées**

L'étudiant·e est invité·e à exploiter ses expériences antérieures à l'APS et à développer des compétences d'autonomie et collectives d'apprentissage. Il·elle développe des habiletés d'étudiant·es Bachelor tels que :

- l'auto-évaluation en regard des objectifs visés
- l'identification d'un problème professionnel
- la présentation d'une situation professionnelle
- l'utilisation des connaissances pour expliciter une situation professionnelle
- la communication et argumentation
- l'explicitation d'un processus de raisonnement
- la gestion du temps et ses priorités
- l'orientation de son projet professionnel

### **Processus d'admission**

L'étudiant·e estimant avoir un niveau d'autonomie dans les apprentissages peut introduire une demande de participation au programme ALTER. Pour cela, il·elle envoie d'une lettre de motivation accompagnée d'un CV à [aps@ecolelasource.ch](mailto:aps@ecolelasource.ch) avant **le vendredi de la semaine 37 à 16h**. Il·elle sera ensuite convoqué·e pour un entretien.

### **Déroulement de l'entretien de candidature**

L'entretien de candidature au programme ALTER est mené par deux enseignant·es (responsable de programme APS et responsable de module APS).

Lors de l'entretien l'étudiant·e est invité·e à expliquer :

- Sa motivation à entrer dans le programme ALTER et le choix d'étudier dans la santé
- Son autonomie d'apprentissage
- Ses facilités et difficultés d'apprentissage
- Ses craintes face à cette année d'étude

Durant l'entretien, il·elle peut poser des questions sur le cursus, le programme ALTER, ainsi qu'à propos du fonctionnement de l'École.

### **Déroulement du programme ALTER**

L'étudiant·e est informé·e par email de son acceptation à ce programme et des dates du premier séminaire ALTER au plus tard à la fin de la semaine 39.

Il·elle se prépare en prenant connaissance des descriptifs de modules concernés par le programme ALTER. Lors de la première rencontre avec les responsables de modules, les modalités d'apprentissage et d'accompagnement sont précisées.